



UNION NATIONALE DES INDUSTRIES DE LA MANUFACTURE DANS LES PORTS FRANÇAIS

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **L'ensemble des acteurs de la chaîne logistique internationale appelle au développement d'un CCS unique pour tous les ports français**

*Paris, le 18 mars 2016.* Le Cargo Community System (CCS) maritime est un outil stratégique qui contribue à la compétitivité des places portuaires françaises et qui permet aux professionnels de l'import/export de proposer des solutions optimales à leurs clients.

Cette plateforme unique d'échange et de gestion des flux d'informations relie tous les professionnels entre eux (y compris les administrations concernées par les échanges internationaux de marchandise, au premier rang desquelles l'administration des douanes). En offrant un point central de synchronisation des flux d'informations et des flux physiques, le CCS maritime garantit efficacement la fonction de sûreté/sécurité, facilite les contrôles douaniers, simplifie les échanges entre les intervenants et permet de fluidifier les opérations grâce à une traçabilité de l'ensemble des marchandises et des documents dématérialisés.

Toutes les organisations professionnelles, représentant l'ensemble des acteurs de la chaîne logistique internationale, appellent à un CCS unique pour tous les ports français : un CCS performant avec une seule base de données (hébergée en France) et intégrant toutes les problématiques logistiques, portuaires et maritimes ainsi que les évolutions réglementaires européennes et internationales (notamment douanières). La gouvernance de ce CCS doit par ailleurs distinguer clairement les rôles d'éditeur, de commercialisation et d'opérateur. De même une Instance Nationale réunissant l'ensemble des professionnels utilisant ou susceptibles d'utiliser le CCS devrait permettre de partager et valider l'évolution des besoins.

L'imminence de l'entrée en vigueur du Code des Douanes de l'Union renforce l'importance de proposer une offre unique et compétitive pour l'ensemble de nos ports.

*Les organisations professionnelles de la logistique saluent le soutien du gouvernement exprimé notamment lors du Conseil interministériel de la mer du 22 octobre 2015 et sa volonté de retenir cette mesure parmi les actions de la stratégie nationale logistique visant à faire de la France l'un des pays leader mondiaux dans ce domaine essentiel à la compétitivité de notre économie.*

\*\*\*

M. de Saint Simon – Président de TLF Overseas

M. Martel – Président de l'UPF

M. Choumert – Président de l'AUTF

M. Buisson – Président de la SNAM

M. de Tinguy – Président de l'UNIM

M. Maire - Président d'Armateurs de France